

CORRECTION EXERCICE MAISON

**LES ÊTRES EN PUISSANCE
EXISTENT-ILS RÉELLEMENT ?**

ANALYSE DU SUJET – LES ÊTRES EN PUISSANCE EXISTENT-ILS RÉELLEMENT ?

► 1) Analyse des termes

Le sujet porte d'abord sur l'expression « êtres en puissance ». Chez Aristote, la puissance (dunamis) désigne une capacité réelle d'être ou de devenir autre chose. La graine est en puissance arbre, l'enfant est en puissance adulte. Un « être en puissance » serait donc un être qui va évoluer, changer pour atteindre une finalité.

Le mot « réellement » introduit une difficulté : il suppose qu'il puisse y avoir différents modes d'existence. On peut se demander si l'on peut aussi exister « pas réellement », c'est-à-dire seulement comme possibilité, comme virtualité non encore accomplie. La question demande donc si cette capacité suffit pour dire que l'être en puissance existe réellement, ou si seule la chose accomplie, en acte, peut être considérée comme pleinement existante.

ANALYSE DU SUJET – LES ÊTRES EN PUISSANCE EXISTENT-ILS RÉELLEMENT ?

▶ 2) Analyse des relations entre les termes

Le cœur du sujet réside dans la relation entre **puissance** et **acte**, mais aussi entre **possibilité** et **réalité**.

Chez Aristote, la puissance n'est pas un simple possible abstrait : elle est inscrite dans une chose réelle. La graine existe réellement, et elle est réellement en puissance arbre. Cela semble indiquer que la puissance appartient déjà au réel.

Cependant, il existe une différence nette entre être en puissance et être en acte. Pour Aristote l'arbre en acte possède une existence accomplie que la graine ne possède pas encore.

La relation est donc complexe : la puissance n'est pas l'acte, mais elle n'est pas non plus le néant. Le problème est alors de savoir si cette « manière d'être » suffit pour parler d'existence réelle, ou si l'existence véritable doit être réservée à l'acte.

ANALYSE DU SUJET – LES ÊTRES EN PUISSANCE EXISTENT-ILS RÉELLEMENT ?

▶ 3) Analyse des inflexions modales (possible, nécessaire...)

Dans ce sujet il y en avait pas.

▶ 4) Analyse des présupposés

Le sujet présuppose qu'il pourrait y avoir plusieurs degrés ou modes d'existence. Il suppose qu'exister « réellement » n'est peut-être pas la même chose qu'exister « en puissance ». Il présuppose aussi qu'on peut exister d'une manière incomplète : en puissance, c'est-à-dire comme possibilité non réalisée.

Enfin, le sujet suppose que l'acte serait la forme d'existence la plus pleine. Si tel est le cas, les êtres en puissance ne seraient pas pleinement réels.

Mais si la puissance est une dimension constitutive de l'être, alors elle appartient déjà au réel, même si elle n'est pas encore accomplie. Le problème devient alors le suivant : faut-il réserver la réalité à ce qui est en acte, ou reconnaître que la puissance constitue elle aussi une manière authentique d'exister ?

PROBLÉMATIQUE – LES ÊTRES EN PUISSANCE EXISTENT-ILS RÉELLEMENT ?

▶ **Paradoxe**

Si seule la réalité effective semble véritablement exister, la puissance paraît n'être qu'un simple possible ; mais si rien ne peut advenir sans avoir d'abord été en puissance, la puissance semble déjà appartenir à l'être.

▶ **Problématique**

D'un côté, on peut penser que seule l'actualité existe réellement : ce qui n'est qu'en puissance n'est pas encore, et ne mérite donc pas pleinement le nom d'être.

De l'autre, la puissance est une capacité réelle inscrite dans les choses – la graine est réellement en puissance arbre – et elle constitue une dimension essentielle de l'être.

La puissance doit-elle alors être considérée comme un simple possible encore inexistant, ou comme une manière authentique d'être, distincte de l'acte mais réelle ?

POUR ALLER PLUS LOIN – MAIS PAS TROP

- ▶ Qu'est ce que cela pourrait impliquer dans notre vie, dans notre société, dans l'actualité... ?
- ▶ Pensez aux lois qui règlent le droit à l'avortement (voir abrogation de l'arrêt Roe v. Wade de la Cour suprême des États-Unis en 2022).
- ▶ Si les êtres en puissance (comme par exemple ici l'embryon) sont considérés comme des êtres à part entière, c'est-à-dire comme des êtres humains existant déjà réellement bien que de manière non encore accomplie, alors l'avortement revient à supprimer un être humain, puisque la puissance serait déjà une modalité pleine de l'être. En revanche, si l'on estime que la puissance, bien qu'elle soit un état de l'être, ne constitue pas encore une existence pleinement réalisée, alors l'embryon ne serait pas un être humain au même titre qu'un individu en acte, mais un être en devenir, porteur d'une possibilité qui n'est pas encore actualisée. La question devient alors décisive : la simple capacité à devenir un être humain suffit-elle pour être moralement et ontologiquement reconnu comme tel, ou faut-il réserver ce statut à l'existence en acte ?